



HAL
open science

Victor Simon (1797-1865) un magistrat messin au service du passé régional

Jeanne-Marie Demarolle

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Demarolle. Victor Simon (1797-1865) un magistrat messin au service du passé régional. Le Pays lorrain, 2021, 2. hal-03545179

HAL Id: hal-03545179

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03545179>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Victor Simon (1797-1865) un magistrat messin au service du passé régional*

Jeanne-Marie Demarolle

Résumé

Parallèlement à sa carrière de magistrat à Vouziers, Briey et Metz Victor Simon (1797-1865) a joué un rôle majeur dans le développement des recherches géologiques et archéologiques en Moselle. Président par deux fois de l'Académie de Metz, nommé inspecteur des monuments historiques en Moselle par Guizot, il s'est employé à fonder et faire vivre deux sociétés savantes spécialisées, la Société d'histoire naturelle de la Moselle et la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Il leur a donné de nombreuses contributions tout en se consacrant pendant une trentaine d'années à la sauvegarde de l'aqueduc de Jouy. Victor Simon est représentatif d'une génération d'érudits issus de la bourgeoisie éclairée qui, en France, a inscrit les recherches dans un cadre départemental et leur a donné des bases plus scientifiques.

Seul le musée de Metz¹ a gardé la mémoire (**Fig. 1**) de Victor Simon, pourtant si éloquemment célébré comme le « père de l'archéologie mosellane » au moment de sa disparition. Pas une rue, pas une place, pas de médaillon dans le salon de l'Hôtel de ville en son honneur ! Il fut pourtant une figure marquante de la société et de la vie intellectuelle messines au XIX^e siècle, au même titre que Charles Abel, Ernest de Bouteiller ou encore Auguste Prost. Conseiller à la Cour, érudit et homme de cabinet certes mais aussi homme d'action et homme de terrain, il se dépensa sans compter dans trois sociétés savantes locales, joua un rôle décisif dans la sauvegarde de l'aqueduc de Jouy et l'enrichissement des collections du cabinet d'histoire naturelle² et de la galerie archéologique. L'oubli de la communauté messine n'a d'égal que celui de la communauté scientifique, V. Simon n'ayant inspiré qu'une bibliographie indigente³. À l'ère du clic les internautes cherchent vainement une fiche prosopographique à son nom dans la BDD du CTHS « La France savante » et ne trouvent qu'une partie de ses travaux en consultant data.bnf.fr⁴. À maints égards ce personnage fait figure de victime de l'Annexion : les érudits avec lesquels il avait travaillé et qui auraient pu entretenir sa mémoire se

* Je remercie vivement M. C. Hiegel, Conservateur en chef du patrimoine pour son aide amicale, et le musée de La Cour d'Or pour les clichés obligeamment fournis. Abréviations : ANM, Académie nationale de Metz ; *ASHAL*, Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine ; *BSAHM*, Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle ; *CL*, Les Cahiers lorrains ; *MAM*, Mémoires de l'Académie de Metz ; *MSAHM*, Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.

¹ Entre 1811 et 1978 la Bibliothèque municipale, assidûment fréquentée par V. Simon puisque les réunions de la Société d'histoire naturelle et de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle s'y tenaient était installée dans la Chapelle des Petits-Carmes. Restaurée, celle-ci sert d'espace d'accueil du musée et l'écusson au nom de V. Simon y est bien à sa place. V. Simon est décédé en 1865, non en 1866.

² Généreux donateur il fut un temps responsable de la section de géologie : A. Bertinet, J.-C. Diedrich et J. Trapp (dir.), *Des musées de Metz au musée de la Cour d'Or*, Gand, Snoeck, 2018, p. 44.

³ Aussi n'est-il pas cité dans l'ouvrage d'O. Parsis-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, CTHS, 2011. On ne compte que deux contributions au XIX^e siècle : celle d'A. Prost citée ci-dessous et vingt ans plus tard N. Quépat, *Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle*, Metz, 1887, p. 469-473. Près d'un siècle plus tard quelques aspects de son action ont été étudiés par J.-M. Demarolle, « Patrimoine archéologique et société savante. L'exemple de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle (1858-1870) », dans F.-Y. Le Moigne (dir.), *Patrimoine et culture en Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise/SHAL, 1980, p. 15-29 ; récemment G. Poull, « La construction de la politique de conservation des Monuments historiques en Lorraine des origines à la première loi de protection (1887). II « La constitution de la première liste de monuments historiques (1840) dans les départements de la Meuse, de la Moselle et des Vosges », *Le Pays lorrain*, 2017/4, p. 337-350 et IV. « La seconde génération de correspondants lorrains du ministère de l'Intérieur. 1^{ère} partie, la Moselle et les Vosges », *Le Pays lorrain*, 2018/2, p. 145-164 (p. 157-161).

⁴ 44 titres. Compléter avec A. Prost « Notice sur M. Victor Simon et ses travaux », *MAM* 1866, p.189-237 où sont signalées (p. 211-237) 288 références d'importance inégale.

dispersèrent ou ne lui survécurent guère⁵, la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle qu'il avait fondée déclina inexorablement, supplantée par la Gesellschaft für lothringische und Altertumskunde tandis que les méthodes archéologiques mises en œuvre par le directeur du Musée Johann Baptist Keune⁶ affirmaient la supériorité de la recherche allemande. Représentatif des travaux d'histoire et d'archéologie locales menés au premier XIX^e siècle l'itinéraire de ce notable éclairé, observateur perspicace, mérite d'être mieux connu et mieux reconnu.

Un magistrat passionné par le passé

Le parcours de V. Simon, représentant de la bourgeoisie de talents qui profite du recul nobiliaire et ecclésiastique⁷ sur le terrain de l'histoire locale n'a rien de bien original. Par sa banalité il inscrit Metz, héritière de la Société royale fondée en 1760, et d'une solide tradition bénédictine d'érudition critique⁸, dans une aventure générale. Dans tout le pays une élite intellectuelle renouvelée se tourne vers le passé et le patrimoine et répond aux vœux des autorités.

Un notable messin.

Le statut social de Victor Simon s'affiche clairement sur les listes censitaires dressées sous la Monarchie de Juillet : il vient au 281^e rang sur les 1900 foyers fiscaux admis à élire des députés au Corps législatif⁹.

Ses origines, son mariage, sa carrière professionnelle font de V. Simon une vivante incarnation de la bourgeoisie cultivée messine qui dispose de l'aisance financière et du savoir. Il naît sous le Directoire, le 3 mars 1797 rue des Jardins. C'est le fils cadet d'un médecin et le petit-fils de Blaise Simon, huilier dans la même rue. Sa mère (Marie, Anne Collinet, 1764-1805) est originaire de Gorze. L'assise bourgeoise et locale de V. Simon est confortée par son mariage, en 1833, avec Jeanne Jaunez (1800-1871) fille du géomètre en chef du cadastre et architecte Pierre-Sylvestre Jaunez, connu pour avoir terminé le marché couvert. Cette alliance lui donne pour beaux-frères, Edouard et Auguste Jaunez. Le premier, géomètre en chef du cadastre comme son père, fut un des maires de Metz sous le Second Empire et le second dirigea les faïenceries de Vaudrevange¹⁰. Après sa nomination à Metz V. Simon n'a plus quitté le chef-lieu ni même le quartier où résidaient les élites. Après avoir habité rue des Trinitaires et rue Mazelle, il s'installa définitivement en 1834 dans l'immeuble construit par son beau-frère rue du Haut-Poirier¹¹ et y mourut le jour de Noël 1865. Il passa donc trente années de sa vie

⁵ C. Lorrain, bibliothécaire de la ville de Metz, mourut en 1873 ; A. Prost partit pour Paris en 1871 (F. Roth « Auguste Prost (1817-1896), académicien messin et antiquaire français », *MAM* 1997, p.147-158) ; E. de Bouteiller le suivit en 1872 (P. Marot « Auguste Prost et l'exode des académiciens messins après 1870 », *MAM*, 1957-1959, p. V-XX).

⁶ A. Grenier, « J.B. Keune », *ASHAL* 45, 1936, p. 325-328 ; J.-M. Demarolle « Des vestiges et des hommes : un siècle d'archéologie mosellane au sein de la SHAL », *CL*, 1990/4, p. 237-246. En dernier lieu, J. Trapp, « Johann Baptist Keune, un savant allemand en Lorraine annexée », *CL*, 2020/1, p. 63-72 avec bibliographie antérieure.

⁷ H. Contamine, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870*, 2 vol., Nancy, 1932, t. I, p. 83-90 sur l'évolution de la vie intellectuelle.

⁸ Dom Brocq (1680-1762), religieux de Saint-Arnould, a rédigé une *Nouvelle Histoire de Metz*, 2 vol., 1120 p. restée manuscrite (BM Metz ms. 880-881). Dom Joseph Cajot (1726-1779) lui aussi de Saint-Arnould publie en 1760 *Les Antiquités de Metz* aux ambitions chronologiques relativement restreintes par rapport à celles de la monumentale *Histoire de Metz par des religieux de la congrégation de Saint-Vanne* dont le premier volume paraît en 1769.

⁹ Le cens est de 200 fr à une époque où la plupart des salariés ne gagne que 1 franc 50 pour des journées de 11 à 12 heures : H. Contamine, *op. cit.* t. I, p. 168.

¹⁰ C'est lui qui signalera à V. Simon la découverte du « trésor » de Vaudrevange, datant de l'âge du bronze final.

¹¹ L'immeuble n'existe plus. La partie de la rue du Haut-Poirier où il se trouvait porte le nom du chanoine Collin (1853-1921), fondateur du journal *Le Lorrain*, grande figure de l'opposition à l'Annexion qui avait habité au numéro 12.

savante à deux pas des bâtiments de la Bibliothèque municipale logée depuis 1811 dans la chapelle des Petits-Carmes ainsi devenue un des hauts-lieux intellectuels de la cité : là se tenaient les réunions des sociétés savantes locales, là étaient rassemblées les premières collections muséales.

Sans parler de son statut social, une solide formation doublée d'une curiosité aiguisée ne pouvait qu'assurer de bonne heure une réelle autorité à Victor Simon. Il entra à l'Académie de Metz dès 1824 et fut, de la Restauration au Second Empire, ce qu'on appellerait aujourd'hui une incontournable « personne ressource ». Au sortir du lycée de Metz, il gagna Paris pour des études de droit et aussi de sciences en suivant les cours d'Alexandre Brongniart, chimiste et minéralogiste qui s'intéressait à la géologie. V. Simon fréquenta aussi le Muséum où régnait Cuvier qui menait des recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes. Cette formation scientifique marqua durablement le jeune messin.

Un parcours professionnel régional

Revenu dans sa ville natale V. Simon s'inscrivit d'abord au barreau auquel il préféra rapidement la magistrature. Il commença sa carrière à Vouziers, le ressort de la Cour de Metz comprenant alors le département des Ardennes puis fut nommé juge au tribunal d'instance de Briey qui, jusqu'au traité de Francfort, fit partie du département de la Moselle. Le revoici à Metz en 1832, au tribunal d'instance, d'abord comme juge, puis sept ans plus tard comme vice-président avant de devenir conseiller en 1852 puis conseiller honoraire à la Cour impériale. La carrière de V. Simon semble avoir été plus honorable que brillante. Le magistrat messin avait d'autres passions que le droit¹² et c'est à elles qu'il s'est consacré en profitant de l'indépendance financière assurée par ses origines et son métier. Toutefois, sa carrière a aussi servi utilement ses passions scientifiques. Esprit curieux il a mis à profit ses déplacements entre Metz et Briey pour repérer des roches, pour détecter des détails de sculpture et d'architecture passés inaperçus et fit de même à Metz quand il se rendait au Palais. Par ailleurs ses fonctions ont contribué à élargir aux dimensions de la Moselle, de Briey à Saint-Avold, le réseau de ses informateurs et de ses relations. V. Simon tout au long de son activité savante a pu ainsi disposer d'un ensemble de relais qui ont joué un rôle essentiel pour l'informer rapidement, l'aider dans ses entreprises et dans ses démarches tant pour enrichir ses collections que pour sauver les trouvailles.

V. Simon, naturaliste et archéologue

De par sa formation (humanités, études de droit, études scientifiques), V. Simon illustre un rapprochement assez général entre sciences historiques et sciences de la nature. Son contemporain Arcisse de Caumont¹³, dont il fut un des émules, manifestait lui aussi « une double inclination »¹⁴.

Dans une ville où prédominait l'esprit scientifique et où l'Académie reconstituée en 1819 avait pour président Poncelet, V. Simon fit son entrée à la Société royale en 1824 pour ses compétences géologiques. Son rapporteur Paul de Gargan mit en avant deux mémoires l'un fait de *Considérations générales sur la géologie* l'autre, plus pointu, sur *Les calcaires à graphites des environs de Metz*. Le nouvel académicien fut un précurseur en géologie et en paléontologie. Il manifesta vite de l'intérêt pour la paléontologie en identifiant en 1828 les vertèbres d'un ichtiosaure près de Thionville et dans les années 1830 il donne des notices aussi bien sur le grès d'Hettange (1831) que sur des ossements fossiles (1836). Au total environ un tiers des titres recensés par A. Prost concernent la géologie et la paléontologie, champs d'investigation auxquels il n'a jamais renoncé, publiant régulièrement dans les organes (quatre fois même en

¹² Aucune étude d'ordre juridique dans la liste de ses travaux !

¹³ V. Juhel (dir.), *Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 2004.

¹⁴ Sur cet aspect du parcours d'A. de Caumont fondateur de la Société linnéenne du Calvados en 1823, O. Parris-Barubé, *op. cit.*, p. 102-106.

1845 !) de la Société d'histoire naturelle de la Moselle. Et sa dernière participation aux travaux de l'Académie en 1861 traite des découvertes de Boucher de Perthes. Il a longtemps concilié ses deux « spécialités » en rédigeant des *Promenades géologiques et archéologiques*¹⁵ ou en appliquant ses connaissances géologiques aux vestiges anciens¹⁶. Au fil des années, il a pris de plus en plus comme point de départ des découvertes archéologiques qu'il replaçait dans un contexte plus large : si, en 1849, il s'en tient à une « Notice sur le Sablon et des sépultures qui y ont été découvertes » deux ans plus tard il rédige des « Observations sur des sépultures antiques découvertes dans diverses contrées des Gaules et sur l'origine qui paraît devoir leur être attribuée »¹⁷. En 1858 V. Simon, conscient de l'évolution du contexte des recherches, est à l'origine de la création de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Dès lors ses travaux portent de plus en plus sur le passé historique au sens large, de la Préhistoire au haut Moyen âge¹⁸. Il a beaucoup publié, il était au courant de ce qui se publiait ainsi qu'en attestent les comptes rendus qu'il a faits, les références auxquelles il renvoie dans ses écrits mais il n'est pas qu'un homme de cabinet : à la fois naturaliste et archéologue, il est à la fois homme de cabinet et homme d'action.

Un érudit homme d'action

Membre d'une bonne vingtaine de sociétés savantes locales, nationales, européennes, relais d'A. de Caumont puis inspecteur des Monuments historiques, Victor Simon fut assurément un homme d'action.

V. Simon et les sociétés savantes

Faire état de son appartenance à un grand nombre de sociétés savantes, pratique courante à l'époque, est l'indispensable gage de compétence et de renom. Des correspondances et des échanges fructueux entre les sociétés et entre les individus se nouent dans des réseaux savants. Ils ne sauraient se comparer au travail accompli sur place, dans trois sociétés : l'Académie de Metz, héritière de la Société royale fondée par Belle-Isle en 1760 et deux nouvelles sociétés, qui lui doivent leur création, la Société d'histoire naturelle de la Moselle (SHNM) et la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle (SAHM). V. Simon participa à la vie de ces compagnies, par ses fonctions et par ses contributions.

En plus de quarante ans de cursus il assura plusieurs responsabilités à l'Académie : il fut président à deux reprises¹⁹, bibliothécaire archiviste pendant dix ans, président de la commission d'archéologie pendant de longues années.

D'un point de vue scientifique, il ne cessa de s'intéresser à la géologie tout en s'orientant de plus en plus vers l'archéologie. À la fin des années 1820, l'élan donné à cette discipline au sein de l'Académie au moment de la refondation²⁰ par Devilly, Cammerer, Teissier retombait. En quelques années V. Simon assura la relance. Il prit la tête de la commission permanente d'antiquités présentant chaque année un rapport précis, suggérant les actions à entreprendre²¹.

¹⁵ *L'Austrasie*, 1840, p. 201-213 ; *MAM*, 1861-1862, p. 197-199. Son premier texte « archéologique ; *Notice sur les antiquités trouvées entre Saint-Privat et Amanviller* est perdu.

¹⁶ « Notice sur les matériaux employés à Metz dans les temps antiques tant pour la construction que pour la décoration des monuments », *MAM* 1838-1839, p. 265-275.

¹⁷ *MAM*, 1848-1849 p.46-60 ; *MAM*, 1850-1851, p. 143-158.

¹⁸ Sophie Galland, « Émergence de la Préhistoire en Lorraine, la genèse d'une science », *Le Pays lorrain*, 2019/1, p. 56-61.

¹⁹ Il fut élu pour 1845-1846 au deuxième tour par 12 voix sur 19 et à l'unanimité au premier tour pour 1852-1853 : Archives ANM, *Registre des délibérations 31 janvier 1841-3 mai 1846* (1A 5*) et *1^{er} avril 1849-23 février 1854* (1A 7*)

²⁰ J.-M. Demarolle, « L'Académie de Metz et l'archéologie gallo-romaine (1819-1828) », à paraître en 2021.

²¹ À titre d'exemple, son « Rapport sur les monumens anciens du département de la Moselle », *MAM*, 1837-1838, p. 322-332 où les vestiges retenus vont de la pierre « druidique » de Meisenthal à l'église de Sainte-Barbe du XVI^e.

Dès 1834 E. Bégin se réjouit : les académiciens « commencent à revenir de leur éloignement pour l'archéologie »²² ! V. Simon n'est sans doute pas étranger à cette évolution. Créer deux nouvelles sociétés était plus novateur.

Ces sociétés apparaissent comme des filiales de l'Académie puisque nombre d'académiciens en font partie. Obéissant à une évolution générale des recherches, elles sont plus « spécialisées », renoncent à la pluridisciplinarité vue comme un signe de sclérose et de superficialité. En dépit d'un certain élargissement elles recrutent dans les mêmes milieux.

La Société d'histoire naturelle de la Moselle a pour origine des réunions hebdomadaires que V. Simon organisa en personne à Metz vers 1827 chez son frère²³. Des naturalistes de divers horizons (armée, pharmacie, enseignement, droit...) s'entretenaient de géologie et de minéralogie. Lorsque V. Simon fut nommé à Metz en 1832, ces rencontres à jour fixe dépassèrent le nombre fixé par la loi. Une autorisation fut demandée et accordée en 1835. La Société ne put toutefois obtenir une reconnaissance officielle par ordonnance royale. Il convenait de préserver la prééminence de l'Académie. Devenu premier président, V. Simon se soucia de la renommée de sa création. Les congrès, organes de décentralisation de la vie culturelle initiés par A. de Caumont (1801-1873), outils de promotion d'une ville et de ses savants²⁴, servirent son dessein. Aussi incita-t-il dans la foulée ses confrères à participer activement au Congrès scientifique de 1837 à Metz. Il montra l'exemple en présentant un mémoire sur la géologie du département et les naturalistes messins (Terquem²⁵, Fournel, Holandre) s'illustrèrent. C'est à Metz que la Société française de géologie dont il était membre depuis 1832 tient en 1852 en pleine controverse sur l'hettangien, une réunion extraordinaire doublée de neuf jours sur le terrain.

Une dizaine d'années plus tard, la fondation de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle²⁶ répond « au mouvement général archéologique » qui porte les esprits avec ardeur vers les recherches et au souhait « de posséder comme les villes voisines une réunion de personnes occupées à étudier d'une manière spéciale son histoire et ses monuments »²⁷. De 1858 à 1865 V. Simon présida la SAHM avec grand dévouement. Entouré d'une nouvelle génération d'érudits (de Bouteiller, C. Abel, A. Prost, C. Lorrain) il multiplia les initiatives : un questionnaire « archéologique » fut adressé à tous les desservants ; un concours de dessins archéologiques patronné par Migette fut institué ; un Comité consultatif d'archéologie devait développer des rapports avec les propriétaires ou les municipalités désireux de restaurer des monuments anciens ; une Commission fut chargée en 1860 de faire des propositions à la Ville pour la création d'un musée d'archéologie. La publication régulière des *Bulletins* et des *Mémoires* où l'archéologie occupe près d'un tiers de la pagination²⁸ servit la réputation de la société si bien qu'en 1862, au classement national des sociétés savantes, la SAHM se retrouva en deuxième catégorie, devant l'Académie placée en troisième.

Les efforts de V. Simon n'avaient pas été vains : tournés vers l'avenir, ils répondaient aux attentes du gouvernement. En assignant à ses deux créations savantes le département comme territoire, il contribuait à forger pour cette entité administrative née de la Révolution une identité²⁹, ce à quoi tendait la collecte des données (inventaires, statistiques) mise en place depuis la Révolution. Afficher *histoire et archéologie* c'était mettre en avant des disciplines, se

²² *Guide de l'Etranger à Metz et dans le département de la Moselle*, Metz, Verronnais, 1834, p. 240.

²³ J. A. Lasaulce « Notice sur les progrès des sciences naturelles dans le département de la Moselle », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle*, 1, 1843, p.1-28.

²⁴ F.-Y. Le Moigne, « Les congrès messins du XIX^e siècle », *CL*, 1978/1, p. 8-24.

²⁵ A. Chomard-Lexa, « Olry Terquem (1797-1886), et la naissance de la paléontologie stratigraphique », *BSHNM*, 50, 2005, p. 27-48.

²⁶ ADM 1T 74 (séance d'installation)

²⁷ *BSAHM*, 1858, p. 17 : allusion à la Société d'Archéologie Lorraine fondée en 1848 à Nancy.

²⁸ Les organes de la SAHM ont reçu 35 textes de V. Simon.

²⁹ Voir les remarques d'O. Parsis-Barubé, *op. cit.*, p. 17.

démarquer des *antiquaires* chers à Caumont³⁰ qu'il soutint pourtant. Par ailleurs dans ses activités il n'a pas hésité à sortir du cadre départemental et il a toujours su travailler en synergie avec les érudits et les sociétés savantes de son temps, même s'il n'en faisait pas partie. Ainsi préconise-t-il une entente entre l'Académie de Stanislas et l'Académie de Metz pour sauver le château de Prény³¹.

V. Simon, relais d'A. de Caumont dans l'Est.

V. Simon, naturaliste, archéologue, défenseur du patrimoine, ne pouvait manquer de s'inscrire dans le sillage de l'avocat caennais tout en s'en démarquant politiquement et scientifiquement.³²

Lors de la séance d'ouverture de la SAHM V. Simon rend un hommage solennel « à la vive impulsion qui a été donnée à l'archéologie par M. de Caumont »³³. Le *Cours d'Antiquités monumentales*, l'*Abécédaire des rudiments d'archéologie* font partie de son bagage bibliographique. Il se rend aux congrès organisés par A. de Caumont, se démène pour assurer le succès du Congrès de 1837 doublé à son initiative d'une exposition, prépare avec grand soin (il élabore un questionnaire en 54 points dont 33 sur le Moyen âge) le Congrès archéologique de 1846. De son côté, A. de Caumont assista aux congrès de 1837 et 1846.

V. Simon s'engage en acceptant le titre de sous-directeur de l'Institut des Provinces structure qui, dans l'esprit d'A. de Caumont, devait donner aux sociétés savantes une assise permanente. Il va plus loin encore en devenant un des inspecteurs divisionnaires de la Société pour la conservation des monuments historiques, en charge de la Meurthe, la Moselle et du Haut-Rhin. Les initiatives privées de Caumont furent concurrencées par la politique de Guizot sous la Monarchie de Juillet. Un réseau gouvernemental fut mis en place doté, entre autres, d'une Commission des monuments historiques, d'un Inspecteur général des monuments historiques (Mérimée de 1834 à 1860) et d'inspecteurs départementaux sous l'autorité du préfet. Bénévoles, les inspecteurs devaient rendre des rapports semestriels. Toutefois, aucun service ne fut dédié à l'encadrement des activités de terrain qui restèrent l'apanage d'« amateurs » bénévoles. Le Second Empire poursuivit cette politique avec d'autant plus de fermeté que Napoléon III préparait une biographie de César, lançait des fouilles à Alésia, faisait ouvrir en 1867 le musée de St-Germain-en-Laye dédié aux « antiquités nationales ». Comme tant d'autres l'enthousiaste émule d'A. de Caumont fut « récupéré » par le pouvoir lorsque furent nommés les inspecteurs des Monuments historiques.

En juin 1839 le préfet chargé de proposer des noms, énumère les mérites de V. Simon : se livrer de longue date à des travaux d'archéologie, disposer de temps libre, être déjà inspecteur de la Société pour la conservation des monuments historiques et rapporteur de la Commission d'archéologie de l'Académie. Enfin, « last but not least », il est de ceux « qui ont toujours répondu avec zèle aux demandes de renseignements de l'administration » ! V. Simon s'empresse d'accepter³⁴ en faisant état de ses activités de rapporteur et d'inspecteur divisionnaire. Il a ensuite rempli les obligations de la fonction avec zèle et conscience³⁵.

³⁰ Il avait fondé en 1823 la Société des Antiquaires de Normandie et d'autres sociétés nouvelles regroupent alors des antiquaires, de l'Ouest, de Morinie, de Picardie.

³¹ Archives ANM, *Registre...* (1A 4*), séance du 25 novembre 1838. Il pousse l'Académie à s'unir à la SHNM pour demander des moulages de fossiles remarquables du Muséum (séance du 27 mai 1838).

³² Il n'adhérait pas aux convictions légitimistes de Caumont et le patrimoine architectural en particulier médiéval n'était pas au cœur de ses préoccupations ; en revanche sa curiosité englobait la préhistoire (les « âges antédiluviens »), la paléontologie.

³³ *BSAHM*, I, 1858, p. 14.

³⁴ Lettre au Préfet du 10 juin 1839 (ADM 1 T 77). Il figure parmi les premiers correspondants nommés en octobre 1839 : G. Poull, art. cit., *Le Pays lorrain*, 2018 /2, p. 155-164.

³⁵ Ainsi il attend d'avoir visité l'église d'Heckenransbach avant d'émettre un avis sur « l'intérêt que son mode d'architecture peut présenter (Lettre au Préfet du 10 décembre 1841, ADM 1 T 77).

L'apport de V. Simon à la mémoire du passé.

Bien qu'il n'ait pas rédigé un ouvrage de synthèse, V. Simon a participé à la construction de l'histoire locale en laissant une trace écrite des vestiges, en les faisant remettre en état, en les faisant mettre à l'abri.

Laisser une trace : signaler, décrire, étudier

Modestement intitulées *Note* ou *Notice* les contributions de V. Simon dépassent rarement la dizaine de pages ; leur valeur tient aux observations minutieuses sur lesquelles elles reposent.

Qu'il s'agisse de roches, de constructions, d'artefacts V. Simon a sans cesse observé et signalé tout ce qu'il jugeait digne d'intérêt. Il reste ainsi l'infatigable chroniqueur des découvertes dont on l'informe ou que ses déplacements lui font voir. Elles sont très nombreuses à Metz, à une époque où d'importants travaux transforment la ville. Jusqu'en 1858 elles sont indiquées chaque année dans les rapports de la commission d'archéologie de l'Académie et à partir de 1858 mois par mois dans les *Bulletins* de la SAHM. Véritable chronique mensuelle, le travail de V. Simon reste des plus précieux : ses simples mentions de vestiges disparus sont autant de matériaux pour les historiens. Fort heureusement certains de ses articles sont illustrés : du bas-relief d'Epona, déesse gauloise qui protégeait les chevaux et les écuries retrouvé à Mont³⁶ il ne reste qu'un dessin ! (**Fig. 2**)

Au delà des simples mentions, une écriture précise, exempte de toute envolée « lyrique », des descriptions détaillées (lieu, circonstances de la découverte, dimensions, couleur, état) et des dessins fondent la crédibilité des analyses de V. Simon. Certes il n'a pas pratiqué de fouilles au sens d'aujourd'hui, ne pouvant que surveiller des excavations sur lesquelles il porte un regard de géologue. Pourtant familier de la stratigraphie par la paléontologie il n'a cependant pas saisi l'intérêt de la méthode pour l'archéologie. Dans l'interprétation, il avance avec méthode mais aussi avec prudence, revenant le cas échéant sur ses conclusions³⁷, recourant au témoignage des textes et aux références bibliographiques, multipliant les comparaisons pour inscrire dans des séries. Son étude en six points du « trésor » de Vaudrevange³⁸ (inventaire, site et circonstances de la trouvaille, description, comparaisons, hypothèses) aujourd'hui conservé au Musée d'archéologie nationale en témoigne.

Dans le champ des recherches il a plusieurs fois fait œuvre de précurseur en archéologie aussi bien qu'en géologie. C'est lui qui a reconnu et étudié l'hettangien. Il a été le premier, à partir des sépultures exhumées au Sablon, à situer la partie la plus ancienne de *Divodurum* au Haut de Ste-Croix. Il a aussi été le premier à s'intéresser aux habitats ruraux à une époque où on n'envisageait des vestiges gallo-romains qu'en ville. On lui doit la première description assortie d'un plan (**Fig. 3**) d'une villa gallo-romaine, celle de Sorbey³⁹.

Restaurer les vestiges

V. Simon s'est inquiété de sauver les monuments en péril, d'abord dans le cadre de l'activité patrimoniale de la commission d'antiquités de l'Académie puis au titre d'inspecteur des Monuments historiques en donnant l'alerte, en inspectant les chantiers, en justifiant l'emploi des subventions.

³⁶ MAM, 1850-1851, pl. I n°2.

³⁷ À propos d'un « débris de colonne » trouvé à Châtel-Saint Blaise, il le crut d'abord « à la vue de ses cristaux et à sa couleur être de syénite égyptienne mais il appartient aux Vosges ». MAM 1838-1839, p. 127.

³⁸ « Mémoire sur des antiquités trouvées près de Vaudrevange », MAM 1851-1852, p. 231-258. Plusieurs remarques pertinentes (ex. il reconnaît un geste de rangement dans la disposition des pièces, disposition prouvant aussi que les instruments n'avaient pas de manche) ajoutent à la qualité des observations. En revanche la déduction qui fait attribuer les objets en raison de leur « perfection » à l'époque romaine et non à l'époque « celtique » reprend les a priori de l'époque. Le « trésor » date du IX^e-VIII^e siècle av. J.-C. : *Des offrandes pour les dieux ? les dépôts d'objets métalliques à l'âge du bronze en Sarre et en Lorraine*, Milan, 2019, p. 108-110.

³⁹ « Notice sur une villa découverte près de Sorbey en 1836 », *Revue d'Austrasie* 1841, p. 17-32. Il a observé pendant deux ans les « fouilles » faites pour récupérer les pierres nécessaires à la construction de la route entre Metz et Baronville, ce qui lui a permis de retrouver le tracé des murs antiques.

La conservation de l'aqueduc de Jouy (**Fig. 4**) a longuement absorbé tous ses soins, comme en attestent une riche documentation⁴⁰ et une dizaine de publications. Dès le 31 juillet 1836⁴¹ il prévient ses confrères : « ce monument précieux de la Gaule romaine n'offrira bientôt qu'un monceau de décombres », invite à prier le Préfet « d'ordonner qu'il soit fait quelques réparations ». Un mois plus tard la commission académique envoyée sur les lieux précise que sur les trente arches originelles, sept sont complètement détruites, six dans le plus grand délabrement. Les autres « sont très dégradées ». Le souci de la « sûreté publique » incite le Conseil général à octroyer une subvention, insuffisante hélas ! Alors V. Simon pousse l'Académie à intervenir auprès des députés, en particulier auprès du baron de Ladoucette, lui-même académicien et archéologue, pour obtenir une aide de l'État. On le voit, il ne ménage sa peine ni pour « frapper » à toutes les portes ni pour rédiger, en réponse à la circulaire Montalivet d'août 1837 un rapport circonstancié signalant plus d'une trentaine d'édifices mosellans à conserver. Les arches de Jouy ouvrent la « sélection » de huit « monuments jugés les plus importants et les plus menacés ». Une fois l'aqueduc classé monument historique en 1840, V. Simon continuera à surveiller les travaux. C'est seulement en 1864 que les constructions parasites aménagées entre les piles disparurent !

L'aqueduc ne fut pas le seul monument à profiter de l'attention de V. Simon. D'autres exemples majeurs peuvent être rappelés. La chapelle romane octogonale des Templiers – alors dite « oratoire » – seul vestige de la commanderie messine en est un. Implanté à la Citadelle ce bâtiment militaire transformé en magasin à poudre qui nécessitait des réparations fut même menacé d'être transformé en usine en 1844⁴². L'oratoire et une salle décorée de fresques avaient attiré l'attention de l'Académie, en particulier de F. de Saulcy⁴³ et V. Simon l'avait mis en bonne place (la troisième) dans son rapport. Les études sont le fait d'autres érudits mais V. Simon suivit avec conscience les fouilles menées de 1859 à 1865 qui mirent au jour de nombreux sarcophages⁴⁴. Il mourut presque à la tâche : il décéda en 1865 des suites de l'AVC qui l'avait frappé en juin 1864 au cours de la visite du chantier.

Mettre à l'abri

V. Simon voit à raison dans tout « débris » un document historique aussi important qu'un texte. Son intérêt se porte donc sur la conservation privée et publique des vestiges mobiliers même fragmentaires, de la statuaire aux fibules, victimes eux aussi de l'âge, du vandalisme, de l'ignorance.

En rassemblant deux collections V. Simon n'a pas eu pour premier objectif de sauvegarder des témoins matériels du passé. Néanmoins, dans la mesure où il a alimenté les collections du musée, dans la mesure aussi où lors de la vente de son cabinet d'antiques certaines pièces sont entrées dans des collections publiques, cet objectif a été indirectement atteint.

V. Simon possédait deux collections très réputées, l'une d'histoire naturelle et l'autre d'« antiques ». Celle d'histoire naturelle passait pour la plus riche du département. En 1837 il fit visiter aux congressistes la deuxième, non moins célèbre, citée dans le *Guide de l'Étranger à Metz*. Les 170 numéros du catalogue⁴⁵ édité pour la vente aux enchères à Drouot (**Fig. 5**) font mesurer sa richesse et sa diversité, allant de l'âge du Bronze à des tableaux des écoles flamandes et italiennes en passant par des plats de B. Palissy. Pour les antiques les choix de V.

⁴⁰ À la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (voir les articles de G. Poull cités note 3), aux Archives départementales de la Moselle série 1 T, à l'Académie nationale de Metz (*Registre...*, 1A 4* *des délibérations 31 mars 1833- 29 novembre 1840*, séances de juillet, août 1836, avril 1837)

⁴¹ Archives ANM, *Registre...*, séance du 31 juillet 1836. (1A 4*)

⁴² ADM 1 T 78.

⁴³ F. de Saulcy, « L'oratoire des Templiers de Metz », *MAM*, 1834-1835, p. 436-445 ; J. Trapp et P.-M. Mercier, « A-t-on retrouvé la commanderie templière de Metz ? », *CL* 2008/2, p. 39-43.

⁴⁴ E. de Bouteiller, « Fouilles de l'oratoire des Templiers de Metz », *BSAHM*, IV, 1861, p. 46-48 et 163 et *BSAHM*, VII, 1864, p. 151-154.

⁴⁵ Bibliothèques-Médiathèques de Metz (Tg C 250)

Simon ne sont dictés ni par l'esthétique – il ne s'en tient pas qu'aux belles pièces – ni par la géographie : des éléments abîmés de l'*instrumentum* voisinent avec des objets venant d'Alsace, d'Égypte... Toutefois, la constitution d'ensembles homogènes (plus de deux mille monnaies, de nombreux silex et « haches celtiques ») peut satisfaire des besoins documentaires. En un sens, la collection, dans un disparate différent de celui des cabinets de curiosités, offre des séries de données. C'est un outil de travail qui permet l'autopsie et facilite les comparaisons. Or celles-ci jouent un rôle central dans les déductions et les hypothèses de l'érudit pour envisager des relations commerciales, fixer des datations. Dans le contexte de l'époque, V. Simon amorce une exploitation scientifique des découvertes. Il s'est certes approprié des vestiges, n'oublions pas qu'il a aussi enrichi personnellement les collections publiques, qu'il a mené des démarches pour susciter des dons et des achats⁴⁶ et qu'il a plaidé sans relâche pour l'ouverture d'un musée.

Dans les années 1830, le produit des découvertes et des dons, ceux des particuliers et de l'Académie, s'accumule d'abord dans le jardin puis dans un couloir de la bibliothèque. Face à cette situation l'Académie ne cesse de réclamer à la municipalité l'ouverture d'un musée. Dès 1837, V. Simon souligne que la « commission de l'Académie s'efforce de sauver les antiquités dont elle a connaissance et qu'elle a fait déposer dans la galerie de la bibliothèque « beaucoup de pierres monumentales riches de bas-reliefs et d'inscriptions »⁴⁷. Alors que la compagnie décide d'offrir à la Ville les objets dont elle est propriétaire V Simon fait visiter la galerie archéologique aux congressistes de 1846. La question du Musée n'a cessé de susciter les débats des sociétés savantes. V. Simon en fut toujours partie prenante à l'Académie et à la SAHM où il fit multiplier les discussions, les enquêtes, les propositions. Deux ans avant de mourir il siège dans une commission officielle qui doit décider de l'extension du musée. Les travaux ne commenceront que quatre ans après sa mort...

Victor Simon a contribué avec dynamisme au développement des activités culturelles locales avant 1870. La SAHM ne lui a guère survécu mais la SHNM a poursuivi vaillamment sa route. Il a largement œuvré pour le patrimoine archéologique immobilier et mobilier. À une époque où aucune structure officielle n'encadrerait les activités de terrain, où les découvertes étaient toujours fortuites, où les recherches ne permettaient que de reconnaître le tracé des murs anciens, V. Simon a accumulé avec rigueur et perspicacité des matériaux d'une grande utilité pour ceux qui ont continué à explorer le passé régional. Il a dépassé la curiosité antiquaire pour le bel objet. Il a su exploiter les plus infimes débris comme des documents historiques en les replaçant dans leur contexte et dans des ensembles similaires. Avant 1914 Johann Baptist Keune et Albert Grenier n'ont pas manqué de se référer à son travail. Aujourd'hui ses observations ont encore leur place dans les volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* et du *Nouvel Espérandieu*.

⁴⁶ MAM 1837-1838, p. 344. Par exemple pour l'achat de la collection du marquis de Villers-Burgesch.

⁴⁷ MAM 1837-1838, p. 332.

Illustrations prévues :

Fig. 1 : Écusson au nom de V. Simon au Musée de la Cour d'Or.
©Laurianne Kieffer Musée de La Cour d'Or-Metz Métropole.

Fig. 2 : Dessin de l'Epona découverte à Mont.
(MAM 1850-1851, pl. I, fig. 2)

Fig. 3 : Plan de la villa de Sorbey.
(*Revue d'Austrasie*, 1841, pl. h.t.)

Fig. 4 : La construction du pont-aqueduc de Jouy vue par A. Migette en 1847, dessin au fusain et crayons (musée inv. 12517)
©Laurianne Kieffer Musée de La Cour d'Or-Metz Métropole.

Fig. 5 : Catalogue de la vente de la collection de V. Simon à la salle Drouot.
(Bibliothèques-Médiathèques de Metz cote Tg C 250)